



# UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Fondée en 1917 • Reconnue d'utilité publique par décret du 20 mai 1920

**8 mai 2023**

## **Commémoration de la victoire du 8 mai 1945**

En ce 8 mai 2023 où nous commémorons le 78<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, nous constatons qu'une nouvelle guerre, fruit de la violence entre deux États, perdure, depuis un an à nos portes, à trois heures de vol de Paris.

Rappelons-nous l'épisode de la « drôle de guerre », de 1939 à 1940, début de la seconde guerre mondiale qui avait d'abord embrasé l'Europe, avant de s'étendre au reste du monde.

Honorons la mémoire de toutes celles et de tous ceux, issus de l'Empire français et de la métropole, qui ont contribué aux combats pour la liberté, à la libération de notre pays du joug nazi, à son redressement et à son retour dans le concert des Nations.

Préparons-nous, en cette période incertaine, à toutes éventualités. Les menaces ne sont pas seulement en Europe de l'Est.

Le terrorisme, mutant permanent, continue à sévir sur tous les continents et nous menace à domicile.

Le contexte géopolitique mondial est changeant, au rythme des crises, des confrontations, des intérêts économiques et politiques de nombreux pays, notamment ceux dits émergents.

Redécouvrons et développons l'esprit de défense, en particulier chez nos jeunes.

Préparons-nous à la résilience, cette capacité à se rétablir dans l'adversité et à mobiliser toutes les énergies pour assurer la survie de nos institutions et préparer une reconstruction, si nécessaire.

L'UNC, au niveau national et local, s'investit dans cette démarche. A cet effet, elle s'appuie sur ses adhérents, sans distinctions : anciens d'Indochine, anciens d'AFN, plus jeunes des opérations extérieures et intérieures, soldats de France, membres associés, veuves de guerre et d'anciens combattants et orphelins de guerre. Ils agissent dans les domaines de la solidarité, de la mémoire et de l'action civique, notamment au sein des réserves et du service national universel, ainsi qu'au travers des cadets de l'UNC.

Aujourd'hui, en cette date anniversaire, ici tous rassemblés, nous nous devons d'être plus unis que jamais autour de notre drapeau, de nos valeurs séculaires et, surtout, autour de nos armées engagées à l'extérieur et à l'intérieur de notre pays, au service de la France.

Général de corps aérien (2S) Hervé Longuet  
Président national de l'UNC